

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 14 DÉCEMBRE 2017**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 14 décembre 2016, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018.

2017-12-321

Adoption des prévisions budgétaire 2018 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

PERIODE DE QUESTIONS

2017-12-323

Levée de l'assemblée -

Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland,
Maire

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe